

LE QUIZZ DE L'ETE De LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Pour combattre les idées reçues, la CGT Finances Publiques vous propose ce Quizz de l'été. Quelques questions/réponses pour tester vos connaissances sur le coût du capital, l'emploi, la précarité, les discriminations, la répartition des richesses, l'Europe, la Grèce, la protection sociale, les retraites, la CGT à l'occasion de ses 120 ans.

Commençons par le coût du capital, le pouvoir d'achat et la répartition des richesses. C'est déjà tout un programme !

1 LE COÛT DU CAPITAL

Question 1. C'est le coût du travail qui pénalise l'économie française !

VRAI ou FAUX Réponse > FAUX

En 2013, la part des salaires dans la richesse créée (la valeur ajoutée) est de 67 % en dessous de ce qu'elle était en 1951.
Entre 1983 et 2013, la part des salaires dans la richesse nationale a baissé de 8 % ; cela suppose une baisse annuelle de la part des salaires estimée à 150 milliards d'euros par rapport à ce qu'elle représentait en 1983.

Question 2. La part des salaires dans l'économie française a baissé de 8 % par rapport à 1983 : c'est l'investissement qui en a profité !

VRAI ou FAUX Réponse > FAUX

L'investissement représente en 2013 : 197 milliards d'euros, soit 19 % de la richesse créée, le même chiffre qu'en 1981.

Question 3. Depuis le déclenchement de la crise de 2008, l'investissement stagne, la part des salaires baisse :

QUI EN PROFITE ?

- 1*) Bernard Arnault (PDG de LVMH) ?
- 2*) Liliane Bettencourt ?
- 3*) Patrice Drahic (PDG de Numéricable) ?
- 4*) Serge Dassault ?
- 5*) Xavier Niel ?
- 6*) Les gros ACTIONNAIRES donc les DIVIDENDES et le système bancaire ?

Depuis 1981, les dividendes versés sont passés de 39 milliards d'euros à 298 milliards. (A comparer aux 197 milliards pour les investissements).
Les dividendes représentent désormais 22 % de la valeur ajoutée (à comparer aux 19 % consacrés à l'investissement), c'était 5 % il y a 30 ans, alors que la part des salaires a baissé de 8 %.
85 % des profits partent en dividendes.
Si l'on englobe dividendes et intérêts versés aux banques, on atteint la somme faramineuse de 325 milliards d'euros.

Question 4. Il y a 30 ans, les dividendes versés représentaient 10 jours de travail. Et aujourd'hui ?

A : 8 jours ; B : 15 jours ; C : 45 jours > C

En 1983, pour 100 euros de salaires, les entreprises versaient 7 euros de dividendes ; aujourd'hui, c'est 34 euros.
Au milieu des années 1970, le chancelier allemand Helmut Schmidt avait énoncé un théorème devenu célèbre : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Un regard sur le capitalisme français contemporain montre, malheureusement, que désormais, « les profits d'aujourd'hui font les dividendes d'aujourd'hui, le sous-investissement de demain et le chômage d'après-demain ».

Question 5. On ne verse des dividendes que lorsque l'entreprise gagne de l'argent.

VRAI ou FAUX Réponse > FAUX

Arcelor Mittal fait 2,6 milliards de pertes en 2012, verse 950 millions d'euros de dividendes et ferme Florange.
En 2013, Orange verse 3,6 milliards de dividendes, soit 3 fois ses bénéfices (en 10 ans, Orange a ainsi versé 27 milliards d'euros aux actionnaires).

Question 6. La crise de 2007/2008 a dégonflé les dividendes.

VRAI ou FAUX

> κινδύνη

En 2008, année de déclenchement de la crise, les seules entreprises du CAC 40 versent 54 milliards de dividendes. Autant qu'en 2007. Et après quelques baisses en 2013 à 40 milliards, 56 milliards d'euros sont versés en 2014.

Dans le monde, ce sont 1 000 milliards d'euros de dividendes qui ont été versés par les grands groupes dans le monde, une hausse de 12,6 % par rapport à 2013.

Question 7. Les groupes qui font beaucoup de bénéfices paient beaucoup d'impôts.

VRAI ou FAUX

> κινδύνη

En 2012, le taux moyen d'imposition des TPE était de 28 %, celui des PME de 22 % et celui des grands groupes de 8 %.

Le taux moyen d'imposition sur les sociétés a baissé de 15 % en 15 ans dans le monde et de plus de 20 % en moyenne en Europe, dont la France (il est passé de 45 % à 33 %).

Dans les entreprises du CAC 40, ce sont EDF, GDF-Suez et ORANGE qui assument 40 % de l'impôt société versé.

TOTAL ne paye pas d'impôt sur les sociétés malgré 8 milliards d'euros de bénéfices.

AMAZON et Google ne versent que 6 et 3 millions d'impôt en France, grâce aux dispositifs d'évasion légaux que leur donne la législation fiscale française et européenne.

Question 8. La France est un enfer fiscal pour les plus riches.

VRAI ou FAUX

> κινδύνη

Pour les 50 % des Français les plus modestes, gagnant entre 1 000 € et 2 200 € de revenu brut par mois, font face à des taux effectifs d'imposition s'étageant de 41 % à 48 %, avec une moyenne de 45 %. Les 40 % suivants dans la pyramide des revenus, gagnant entre 2 300 € et 5 100 € par mois, sont tous taxés à des taux de l'ordre de 48 % / 50 %.

Pour les 1 % les plus riches (gagnant plus de 14 000 €), les taux d'imposition se mettent très nettement à décliner et ne dépassent guère les 35 % pour les 0,1 % des Français les plus aisés (50 000 personnes sur 50 millions).

Question 9. La fortune de Bernard Arnault représente :

A) 103 années de SMIC B) 1 002 années de SMIC C) 1,9 millions d'années de SMIC

> κινδύνη

En un an, la fortune de Bernard Arnault a augmenté de 2,9 milliards d'euros.

En million d'années de Smic, Mamie Zinzin, alias Liliane Bettencourt, est à 1,6 Md d'€

Mulliez, le PDG d'Auchan, à 1,4 Md d'€ ; François Pinault à 1 Md d'€ ; Vincent Bolloré, le copain de Nicolas Sarkozy, à 800 millions...

En France, par contre, près de 9 millions de personnes ne perçoivent que 908 € par mois.

Le montant total de la fortune professionnelle des 500 plus riches s'élève à 390 milliards d'euros, soit une hausse de 15 % par rapport à 2013.

Ils sont douze milliardaires de plus qu'en 2013, soit un total de 67 super riches.

Visiblement, ni la crise, ni la politique fiscale n'arrêtent la progression des grandes fortunes !

Question 10. Le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) versé aux entreprises sans condition représente :

A) 500 millions par an B) 5 milliards par an C) 20 milliards par an

> κινδύνη

Question 11. Quels sont les plus gros bénéficiaires du CICE ? Cherchez l'intrus...

- A) La PME Alpha Concept (entreprise industrielle en concurrence sur les marchés internationaux).
- B) Bouygues
- C) Eiffage
- D) Sanofi
- E) La Poste
- F) Peugeot
- G) Auchan
- H) E. Leclerc
- I) Vinci

Vinci, Bouygues, Eiffage, Sanofi (8 milliards de profits) réalisateurs de gros bénéfices, ont engrangé des sommes allant de 47 à 189 millions d'euros en 2013.

Sanofi a ainsi perçu, en 2013, 47 millions d'euros, après avoir réalisé 8,8 milliards de profit, versé 4 milliards de dividendes et détruit 2 000 emplois.

Un CICE dont il ne faut pas oublier qu'il est financé par des coupes dans le financement des services publics, des collectivités locales, de la protection sociale et de l'hôpital public...

SALAIRES POUVOIR D'ACHAT : LE SALAIRE, UN COÛT OU UNE RICHESSE ?

Question 1. Le coût du travail est trop élevé en France.

VRAI ou FAUX un texte...

En France, contrairement aux idées rebattues par le patronat, le prix du travail ne coûte pas si cher que cela.

Le prix du travail en France, y compris les cotisations sociales, se situe dans la moyenne des pays qui ont à peu près le même niveau de développement économique et social. En revanche, la France se situe dans le peloton de tête en ce qui concerne la productivité du travail.

Coût du travail compte tenu de la productivité du travail

Pays	Valeur	Rang
Danemark	140	1
Suède	125	2
Finlande	112	3
Autriche	105	4
Allemagne	96	5
Italie	93	6
Pays-Bas	88	7
France	87	8
Union européenne à 15	100	
Union européenne à 27	87	

Ce qui pèse lourd, aujourd'hui, sur la santé des entreprises, c'est le COÛT DU CAPITAL.

Question 2. Quel est le montant du salaire net médian en France ?

A) 2 500 € B) 1 730 € C) 1 950 €

Cela veut dire que la moitié des salariés français gagnent moins de 1 730 € par mois et que l'autre moitié en gagne plus.

Bien sur, cette mesure cache d'énormes disparités puisque 30 % des salariés perçoivent moins de 1 400 € net par mois. Et 10 % touchent moins de 1 142 €.

Question 3. Selon l'INSEE, les salaires ont augmenté en moyenne de 0,2 % en 2012/2013. C'est le plus mauvais résultat depuis ?

- A) 5 ans B) 11 ans C) 8 ans. > B

Question 4. Entre 2012 et 2015, le SMIC horaire brut a été augmenté de :

- A) 1 € B) 39 centimes C) 80 centimes D) La moitié du prix d'un canbar. > C

Question 5. Quel est le montant du SMIC mensuel brut :

- A) 1 685,98 € B) 1 457,52 € C) 1 955,12 € > B

Question 6. Quelle est la part des dépenses incompressibles dans le revenu des salariés (mensualités de crédits, loyers, eau, électricité, gaz, frais d'assurances, dépenses liées aux télécommunications, etc.) ?

- A) 17 % B) 38 % C) 14 %

Et encore, il s'agit de la proportion connue pour les revenus médians (1 730 €).
Pour les revenus les plus modestes (au SMIC ou en dessous), la part des dépenses incompressibles représentent désormais 46 % de leurs revenus contre 22 % en 1979. > B

Question 7. Combien compte-t-on de travailleurs pauvres en France ?

- A) 1 million B) 782 000 C) 1,8 millions > C

La définition du seuil de pauvreté (50 % du revenu médian, soit 865 € mensuels) concerne 1,8 million de travailleurs dans le pays. Ils font partie des 8,5 millions de pauvres dénombrés dans le pays en 2014.

Question 8. Entre 2004 et 2011, le revenu des 0,01 % les plus riches s'est accru en France de :

- A) 3 % B) 10,18 % C) 42,8 % D) 25,15 % > C

Question 9. Pour relancer l'économie, faut-il augmenter les salaires ?

Porter le SMIC à 1 700 € brut ?

- Oui Non > Non

Aujourd'hui, ce qui plombe l'économie (voir campagne CGT sur le coût du capital), c'est le coût du capital et de la finance.

45 jours de travail par an pour payer les dividendes aux actionnaires contre 9 jours en 1981.

En 1981, pour 100 € de salaires, 5 € de dividendes versés ; aujourd'hui, 28 € soit 5 fois plus.

La consommation des ménages est le moteur de la croissance (57 % du PIB), au cours des années 2000, elle explique les 2/3 de la croissance de l'économie française.

La politique de restriction salariale (augmentation minimale du SMIC et gel du point d'indice des fonctionnaires depuis 7 ans) est désastreuse.

C'est un cadeau pour les grands groupes qui continuent d'engranger des bénéfices sans augmenter les salaires. Plus grave, elle ne bénéficie même pas aux entreprises en difficultés puisqu'en compressant les salaires, elle nuit à la demande et donc à l'activité de ces mêmes entreprises.

*La semaine prochaine, retrouve la suite de ce quizz de l'été.
Les thèmes traités seront : l'emploi, la précarité et les discriminations.*